

SIRA 5 - [Partie 2/4] LA VIE MARITALE BÉNIE DU SAINT PROPHÈTE SAW

« Puis quand Zayd eût cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci...

Article repris tel quel de l'ancien site Solisalim (publié le 31 août 2023). Il n'a pas encore été relu par le comité savant.

SIRA 5 - [Partie 2/4] LA VIE MARITALE BÉNIE DU SAINT PROPHÈTE SAW

Aouzoubillahi mina chaytane ar radjim

Bismillahi Rahman Rahim

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

Allahoumma sôlli Sallim Âmine

4- NOTRE MÈRE HAFSA BINT OUMAR IBN AL KHATTAB RA

Elle est Hafsa bint Oumar ibn Al Khattâb RA et de Zaynab bint Maz'oun, née avant la révélation dans la même année que Fatima bint RassoulouLlah sa. Elle RA était issue d'une famille très respectée, il s'agissait d'une famille d'intellectuels. Une parente de Oumar RA qui savait lire et écrire, avait instruit Hafsa RA et sa sœur, ce qui était rare avant l'Islam, particulièrement pour les femmes.

Notre mère avait déjà été mariée avec Khunays ibn Hudhâfah RA qui émigra d'abord en Abyssinie et ensuite à Médine ; participa à la bataille de Badr et de Uhud où il fut grièvement blessé et transita quelques temps après à la suite de ses blessures. Notre mère Hafsa RA qui avait environ 20 ans et n'avait pas eu d'enfant, se retrouva veuve.

Umar RA était triste de voir sa fille, si jeune vivre dans le veuvage. Chaque fois qu'il RA rentrait à la maison, il RA ne supportait de la regarder si belle et si agile, condamnée à demeurer sans foyer. Ce fut alors qu'il RA décida de lui choisir un mari digne d'elle RA. Il RA la proposa d'abord à Abu Bakr, l'ami intime de l'Envoyé d'Allah. Il RA écouta la proposition avec tendresse et sympathie ; cependant, se tut et ne lui donna aucune réponse, ce qui était considéré comme un refus. Umar RA s'étonna que son ami n'accepte pas sa fille alors que c'était lui-même qui la lui proposait. Il RA contint sa colère et se tourna vers Uthman ibn Affâne RA dont la femme Rouqayya RA, fille du Prophète SAW venait de transiter des suites d'une longue maladie. Malheureusement, Uthman RA lui dit : "Je ne veux pas me marier pour le moment."

Cette fois, Umar RA laissa éclater sa colère, ne pouvant accepter deux refus successifs. Il RA se dirigea alors vers le Prophète SAW pour se plaindre de ses deux Compagnons RA et lui déclarer : "Comment, lui dit-il, refuser Hafsa alors qu'elle est en pleine jeunesse et en pleine forme ?

Le Prophète SAW sourit et répondit : " Hafsa épousera un homme meilleur que Uthman et celui-ci épousera une femme meilleure que Hafsa.

Umar RA comprit alors que Muhammad SAW désirait épouser sa fille, bondit de joie et serra fortement la main bénie du Prophète SAW en signe de remerciement.

*Son mariage

Notre mère Hafsa RA reçut comme dot 400 dirhams et arriva dans la résidence du Prophète SAW où vivaient déjà nos mères Sawda et Aïcha RA. Si la première manifesta sa satisfaction, la seconde s'inquiétait de voir l'arrivée d'une épouse aussi jeune qu'elle et intelligente. Mais, en fin de compte, elle RA la prit pour amie et confidente. Hafsa RA accepta volontiers l'amitié de Aïcha RA d'autant plus que le nombre des épouses du Prophète SAW augmentait ; aussi que son père, Umar RA, la mise en garde contre une éventuelle rivalité avec Aïcha ra : "sache que tu n'es rien devant Aïcha et ton père n'est rien devant le sien, lui dit-il avec modestie et humilité.

*L'affaire Maria, la copte ra

Il est rapporté qu'un jour, Maria RA vint voir le Prophète SAW pour une affaire la concernant. Il SAW s'isola avec elle chez Hafsa qui était absente, en visite chez son père RA. En revenant à l'improviste, elle RA souleva le rideau de son lieu de séjour et vit les deux conjoints en discussion. Elle RA fit une scène terrible après le départ de Maria RA, et ne

cessa de lui faire des reproches jusqu'à ce que son époux lui promette de ne plus s'approcher de María RA. Il SAW lui demanda en contrepartie de garder secrètement cet évènement. Cependant, Hafsa RA ne pouvait pas garder de secret pour Aïcha RA. Elle RA lui dévoila ce dont elle avait été témoin et la promesse que lui a fait le Prophète SAW. Cela ne fit qu'attiser la jalousie de Aïcha RA et des autres RA qui en voulaient à Maria RA.

*La répudiation de Hafsa ra

Il est rapporté que c'est à la révélation de la sourate at-Tahrim " l'interdiction "(S66) que le Prophète SAW ayant appris que son secret avait été dévoilé, rompit momentanément avec toutes ses épouses. Les commentateurs affirment que le Prophète SAW avait effectivement répudié Hafsa (*talaq raj'i*), puis la ramena. Diverses versions expliquent les circonstances de ce retour. L'une dit que ce fut par miséricorde pour Umar RA qui couvrit sa tête de terre en s'exclamant : " Quel énorme poids supporte Dieu à cause de Umar et sa fille !

Gabriel A descendit alors, le lendemain auprès de l'Envoyé de Dieu SAW et lui dit : "Dieu t'ordonne de ramener Hafsa par miséricorde pour Umar » ; selon une autre version, Gabriel A se présenta devant le Prophète SAW et lui dit : " Ramène Hafsa car c'est une femme droite et elle sera ton épouse au Paradis.

Cette répudiation eut lieu avant celle qui eut pour conséquence la révolte de Aïcha RA qui entraîna les autres femmes sur son sillage. Le Prophète SAW avait isolé toutes ses épouses. Cette fois encore, Hafsa RA regretta amèrement d'avoir divulgué le secret que son époux lui avait confié, de la même manière qu'elle déplora d'avoir participé à un complot contre son époux, qui ne le méritait pas. Elle ne pouvait agir autrement, elle qui était une femme pieuse et adoratrice.

*Le précieux dépôt

Après la transition du noble Messenger SAW, ce fut Hafsa qui a été chargée de garder la copie écrite du Coran. En effet, Umar RA conseilla à Abu Bakr, devenu le premier calife de l'Islam, de réunir en un livre tous les versets du Coran éparpillés ici et là. Il ne fallait pas que le Livre sacré disparaisse des mémoires, d'autant que des centaines de lecteurs du Coran étaient tombés dans les batailles livrées contre l'ennemi, en particulier les apostats. Abu Bakr RA suivit le conseil de Umar RA. Il désigna une commission qui se chargea de rassembler tous les écrits et tout ce que les musulmans avaient gardé dans leur mémoire. Lorsque la tâche fut terminée, le document fut remis à Hafsa RA, fille de Umar RA.

Elle RA demeura à Médine, s'adonna au culte de Dieu avec grande dévotion. Transita sous le califat de Mou'âwiya, et fut mise en terre dans le cimetière de al-Baqi' avec les autres mères des croyants RA.

5- NOTRE MÈRE ZAINAB BINT KHUZAIMAH RA

Également connu sous le nom Oumm al Massâkîn," la mère des pauvres", née en 595, était la cinquième épouse du Prophète SAW. En raison de sa transition prématurée, on en sait moins sur elle que n'importe laquelle des autres épouses RA. Elle eut dix enfants de son union avec Ubayda ibn al-Hârith, frère de son premier mari Tufail ibn Hârith qui a divorcé d'elle ou est décédé peu de temps après.

En 624, son mari décéda des suites de blessures reçues lors de la bataille de Badr et elle commença à vivre dans la pauvreté.

*Son mariage avec le Prophète SAW

Peu de temps après son mariage avec Hafsa bint Umar RA, le Prophète SAW l'a approchée avec une dot (*mahar*) de 400 dirhams ou 12 onces d'or, et lui a proposé de l'épouser.

Il a été dit que le mariage, qui a eu lieu pendant le mois de Ramadan, visait à assurer à ses partisans que leur mort au combat ne signifierait pas que leurs familles mourraient de faim et seraient négligées. Elle RA était la première des épouses du Messager SAW à venir de l'extérieur de la tribu des Quraysh.

Il est rapporté qu'à un moment donné, un pauvre homme est venu chez elle RA pour mendier de la farine, et elle RA lui a donné la dernière de ses propres, et est allé sans nourriture cette nuit-là. Muhammad SAW a été ému par sa compassion et en a parlé à ses autres épouses et a prêché que "si vous avez foi en Allah...IL pourvoirait à votre substance, comme IL le fait pour les oiseaux, qui quittent leur nid affamés le matin, mais reviennent plein la nuit".

Elle RA transita moins de trois mois plus tard, la deuxième des trois épouses du Prophète SAW qui transitèrent avant lui. Elle a été portée dans sa tombe par lui SAW à Jannat al-Baqi.

Après sa transition, sa maison dans le cercle du Prophète SAW est restée vide pendant une période notable, avant que sa sixième femme, Oumm Salama ne soit emménagée, et a noté : " il m'a épousé et m'a transféré dans la chambre de Zaynab bint Khuzayma, la mère des pauvres."

6- NOTRE MÈRE OUMM SALAMAH RA

Oumm Salama Hind était la fille d'Abu Oumayya ben al-Moughîra et de Atikah bint Amer bint Rabi'ah, mecquoise de la tribu des Makhzûm, née vers 595. Elle était une proche parente de Khalid ibn Walid, le grand conquérant des débuts de l'Islam, (lequel fut un ennemi implacable de l'Islam jusqu'à la bataille de Uhoud)

Elle était également veuve, déjà assez âgée avec quatre enfants de son premier mari, son cousin Abdullah ibn Abdul Asad, connu sous le nom d'Abu Salamah RA, tué à la bataille de Uhoud. Ils étaient devenus musulmans ensemble et avaient fait partie de ceux qui avaient émigré en Abyssinie pour échapper aux persécutions dont ils étaient victimes à la Mecque.

Oumm Salamah RA qui aimait tendrement son mari, avait souhaité qu'ils se promettent mutuellement de ne pas se remarier si l'un des deux venaient à mourir. Abu Salamah RA lui avait répondu : « Je demande à Dieu de t'accorder après moi un mari meilleur que moi »

Après la transition de Abu Salamah RA, Abu Bakr et Umar RA avaient songé à l'épouser.

Elle resta ainsi veuve pendant un certain temps. Le Prophète SAW vint lui demander de l'épouser. Elle RA objecta qu'elle craignait de ne pas être l'épouse qu'il fallait pour le Prophète SAW, en considération de son âge, de ses enfants... et de sa jalousie !

Le Prophète SAW la rassura ainsi : « En ce qui concerne l'âge, je suis plus âgé que toi, quant à ta jalousie, je prierai Dieu de t'en débarrasser. Quant à tes orphelins, Dieu et Son Envoyé en prendront soin. » (Rapporté par Mouslim).

Le mariage eut lieu au mois de Chawwâl de l'an 4 de l'hégire et elle RA fut installée dans l'appartement qu'avait occupé la défunte Zaynab bint Khuzayma RA.

Elle RA participa activement à plusieurs campagnes. Elle RA se trouvait aux côtés du Messenger d'Allah SAW lors de la guerre du Fossé, avec Aïcha et Zaynab bin Jahch ra ; fut celle qui accompagna le Prophète SAW pour la Umra à la Mecque ; elle RA fut encore tirée au sort pour accompagner l'Envoyé de Dieu SAW lors de la bataille de Khaybar. Elle s'activa avec d'autres parentes du Prophète SAW à soigner les blessés et veilla aux provisions d'eau placées à l'arrière des lignes. Elle RA accompagnait également le Prophète SAW lors de la conquête de la Mecque.

Il est rapporté que Umar RA était venu l'interroger sur la manière dont les épouses RA répondaient au Prophète SAW, en lui SAW disant ce qu'elles pensaient, il RA s'était vu répondre par elle ra : « Qui donc t'a autorisé à t'interposer entre l'Envoyé d'Allah SAW et ses épouses ? Certes, nous lui disons franchement ce que nous pensons. S'il l'admet, c'est son affaire, mais s'il devait nous interdire, il nous trouverait alors plus obéissantes que nous ne le sommes à ton égard. » Il RA repartit sans insister.

Elle RA était une femme érudite, savait lire et écrire et était poète. Elle fit preuve au sein de la maison du Prophète SAW d'une grande sagesse.

Plusieurs fois, la Révélation eut lieu tandis que le Prophète SAW se trouvait chez elle ra ; (sourate 9/102 ; sourate 33/33) ; elle RA est avec Khadija et Aïcha RA, à avoir eu ce privilège. (Rapporté par Mouslim).

Elle a transmis un certain nombre de hadîths (croit-on savoir). Les Compagnons RA vinrent, après la transition du Prophète SAW, la consulter et lui demander conseils ; notamment après le meurtre du calife Uthman, elle RA joua un rôle non négligeable tout en demeurant discrète.

Elle RA vécut jusqu'à l'âge de 84 ans et transita pendant le mois de Ramadan en l'an 62 de l'Hégire ; fut la dernière des mères des croyantes à transiter.

7- NOTRE MÈRE ZAINAB BINT JAHSH RA

Née vers 590, Zaynab bint Jahch RA est une cousine du Prophète SAW, sa mère sa tante.

Elle RA a été mariée avec Zayd RA, ancien esclave que le Prophète SAW avait libéré et élevé comme son fils, et que l'on appela pendant 35 ans " Zayd fils de Muhammad ", jusqu'à ce que soit révélé le verset interdisant l'adoption. Après quoi, Zayd RA fut appelé " Zayd ibn Hârithah".

« Appelez- les du nom de leurs pères : c'est plus équitable devant Allah. Mais si vous ne connaissez pas leurs pères, alors considérez-les comme vos frères en religion ou vos alliés. Nul blâme sur vous pour ce que vous faites par erreur, mais (vous serez blâmés pour) ce que vos cœurs font délibérément. Allah, cependant, est Pardonneur et Miséricordieux. » (S33/5)

La vie conjugale de ce couple n'allait pas très bien et Zayd RA voulut divorcer mais le Prophète SAW lui conseilla de n'en rien faire.

« Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfait, tout comme toi-même l'avais comblé : "garde pour toi ton épouse et crains Allah", et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est le plus digne de ta crainte. » (S33/37)

« Puis quand Zayd eût cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté. » (S33/37).

Zaynab RA se plaisait parfois à rappeler aux autres épouses du Prophète SAW, il SAW s'était marié avec elle sur ordre divin et qu'Allah SWT, l'a marié du Haut de Ses sept cieux alors que chacune d'elle était mariée par son tuteur.

Elle était artisane, tannait les peaux, fabriquait des objets en cuir et les vendait pour faire de leur prix des œuvres charitables.

« Celle de mes épouses qui a les plus grandes mains, dit le Prophète SAW, sera la première à me rencontrer après la transition. » Donc les épouses mesurèrent leurs mains avec une canne et c'est Sawda RA qui avait les mains les plus longues, mais quand Zaynab RA transita la première, elles RA réalisèrent qu'il s'agissait en fait d'une métaphore et le Prophète SAW se référait à Zaynab RA, transitée 20 ans après l'Hégire à 50 ans.

8- NOTRE MÈRE JOUWAYRIYA BINT HARITH RA

Elle RA était la fille d'Al-Hârith, le chef des Banul Moustaliq. Elle RA avait été mariée avec un de ses cousins dont elle RA était veuve. Elle RA s'appelait Barrah ; c'est le Prophète SAW qui changea son nom en Jouwayriya lorsqu'il SAW l'épousa.

Le Prophète SAW avait été averti que cette tribu, alliée des Quraych, faisait des préparatifs de guerre malgré la trêve conclue entre les Quraych et le Prophète SAW. Il SAW prit donc l'initiative de l'attaque, et, bénéficiant de l'effet de surprise, remporta une victoire facile. Dans le butin, outre des biens matériels, il y avait des captifs parmi lesquels se trouvait Jouwayriya, la fille du chef de la tribu vaincue.

Lors du partage, elle RA fut attribuée à deux personnes. En raison de la qualité de la captive, à moins que ce ne soit pour éviter l'inconvénient d'avoir à se partager une esclave, ils fixèrent une rançon assez élevée (9 onces ou 360 dirhams). Jouwayriya rendit visite au Prophète SAW alors qu'il SAW était chez Aïcha RA. Elle déclara qu'elle embrassait l'Islam et lui demanda de l'aider à payer sa rançon.

Le Prophète SAW offrit à Jouwayriya RA, non seulement de payer la totalité de la rançon à sa place mais également de l'épouser. Elle accepta sur le champ cette proposition.

Dès que les Compagnons RA apprirent que le Prophète SAW allait épouser la fille d'Al-Hârith, ils (RA) s'empressèrent de libérer les prisonniers ; le butin qui avait été particulièrement important fut également rendu.

Al-Hârith, le père de Jouwayriya RA, avait réuni plusieurs bêtes parmi les plus beaux chameaux qu'il possédait et se rendit chez le Prophète SAW pour payer la rançon de sa fille. Cependant, en cours de route, il eut un peu de regret pour certaines de ses bêtes, et décida de dissimuler, dans une vallée à l'abri des regards, deux chameaux qu'il trouva décidément trop beaux pour les donner. Puis, il amena le reste de ses bêtes au Prophète SAW :

« Ô Muhammad ! Tu as pris ma fille comme captive ; voici sa rançon ! ». Mais à sa grande stupeur, le Prophète SAW l'interrogea : « Où sont donc les deux chameaux que tu as cachés à Al-Aqîq ? » Et il SAW décrivit les deux bêtes comme s'il les avait devant lui et aussi l'endroit où elles se trouvaient !

La stupéfaction d'Al-Hârith fit place à une certitude : Muhammad était bien l'Envoyé d'Allah.

Il prononça la shahâda, ainsi que ses deux fils qui l'accompagnaient. Puis, il fit chercher les deux chameaux et les remit également au Prophète SAW qui lui rendit sa fille.

Jouwayriya RA devint elle-même musulmane et le Prophète SAW présenta sa demande en mariage à son père, qui accepta. Le mariage eut donc lieu et on construisit aussitôt un appartement pour installer la nouvelle mère des croyants ra ; il était mitoyen avec l'appartement de Zaynab bint Jahch RA.

Aïcha RA dit : « Je ne connais aucune autre femme qui ait été une telle bénédiction pour son peuple. » Car la majorité des gens de sa tribu se convertirent à l'islam et la tribu devint, en outre, alliée des musulmans.

On la décrit comme étant d'une grande sagesse et avait d'excellentes relations avec les autres mères des croyants RA.

Comme presque toutes les épouses RA, Jouwayriya RA rapporta quelques ahadith. C'est à elle RA que le Prophète SAW a précisé que, lors des jeûnes surrogatoires, le musulman ne doit pas jeûner le vendredi isolément mais qu'il doit lui adjoindre le jeudi ou le samedi.

Elle RA est au nombre des mères RA qui renoncèrent à la visite conjugale du Prophète SAW au moment où il limita le nombre de ses épouses. Il semble qu'elle avait autour de 18 ans au moment de son mariage et qu'elle avait environ 70 ans lors de sa transition, la même année que Aïcha RA.

Sources

Non indiquées (article de l'ancien site, pas encore relu).

Article en ligne : localhost:3000/le-prophete/sira-5-partie-2-4-la-vie-maritale-benie-du-saint-prophete-saw — PDF
génééré le 17 octobre 2026.